



CSA-R.

Direction du Service National et de la Jeunesse

Orléans, le 20 Juin 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Ce CSA de réseau intervient une fois de plus dans un contexte de très forte tension pour la chaîne DSNJ.

En effet, le Service National Universel monte en puissance. Pour autant, les Journées Défense et Citoyenneté et les Classes Défense ne désemplassent pas et sont toujours aussi chronophages. Les JDM sont planifiées sur les tours JDC, générant ainsi une croissance de l'activité d'animation au détriment du temps disponible au bureau pour assurer tout le travail administratif, certes moins visible mais ô combien essentiel. Autant de pressions supplémentaires !

Les agents sont épuisés.

Ils sont épuisés, entendez-vous ? Epuisés sur le plan physique, émotionnel, mental par le rythme que leur impose l'administration.

Ils enchainent et enchainent : SNU, JDC, actions jeunesse. Ils ne disposent d'aucune semaine de répit et s'adaptent, encore et encore, à des modules qui ne cessent d'évoluer.

L'administration va-t-elle, à un moment, s'interroger sur leurs limites et prendre les mesures qui s'imposent ?

A l'échelle de la chaîne DSNJ complète, les collègues témoignent d'un turn-over important, de recrutements qui baissent alors que les départs augmentent et nous déplorons également une augmentation des arrêts de travail pour maladie.

A cette augmentation de la charge de travail s'ajoutent :

- L'absence de directive précise face à l'augmentation du nombre d'appels pour le permis à 17 ans ;
- Une coupe budgétaire ne permettant plus, par exemple, de prendre en charge les collations qui favorisent l'échange entre jeunes et encadrants ;
- La suppression de certains modules des JDC ;
- L'insalubrité de certains sites JDC avec la fermeture sans préavis de ceux-ci obligeant à aller chercher d'autres sites dans l'urgence et créant de la tension au sein des CSNJ ;
- Une amplitude horaire JDM qui dépasse souvent les 07h30 avec des plannings non tenus ;





- Le recours à un tour de cadre de réserve et/ou de semaine imposé aux agents pour pallier les absences d'un collègue en JDC sans possibilité de compensation monétaire : uniquement une faible récupération sur le compte RECM ;
- L'attribution de la responsabilité de chefs de session à des ouvriers de l'Etat sans qu'ils puissent prétendre à la prime pourtant instaurée pour les fonctionnaires qui assurent la même fonction.

Un inventaire de sujets inquiétant l'ensemble du personnel qui n'est malheureusement pas exhaustif !

Mais qui suffit à décrire le délitement des conditions de travail, le manque de reconnaissance à l'égard d'agents investis et leur sentiment de dévalorisation.

L'une des missions de la DSNJ n'est-elle pas de relever le défi de l'attractivité des métiers de la défense ? Et n'est-elle pas, en qualité de direction du ministère des Armées, concernée par cet effort d'attractivité et de fidélisation demandé à tous ?

Qui peut penser un instant que les conditions de travail s'imposant au personnel de cette chaîne d'emploi peuvent contribuer à leur bien-être au travail et de surcroît à leur fidélisation ?

L'UNSA Défense le rappelle, une fois de plus : il y a urgence à instaurer un véritable dialogue social, un dialogue social sincère, dans l'intérêt de tous.

C'est le moment pour la DSNJ de montrer son engagement total, certes tourné vers ses missions avec l'atteinte de ses objectifs, mais surtout à travers l'intérêt et l'accompagnement qu'elle saura apporter à ses personnels civils, sans lesquels l'accomplissement de la mission ne pourra être optimisé.

Nous l'avons déjà souligné : la condition des personnels ne peut attendre !

Or, nous sommes confrontés à une attente relativement longue quant à certains sujets déjà portés devant la DSNJ qui concernent l'activité quotidienne des CSNJ et les conditions de travail des personnels qui y sont affectés.

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions pour votre attention.

